



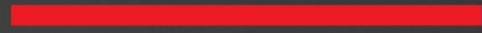
RAPPORT FINANCIER  
TRIMESTRIEL

**2<sup>e</sup> TRIMESTRE (T2)**

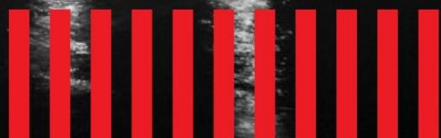
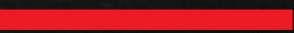
Pour les six mois terminés le 30 septembre 2017

# TABLE DES MATIÈRES

<b>1. STATUT.....</b>	<b>3</b>
1.1 MANDAT.....	4
1.2 MISSION, VISION ET VALEURS.....	4
1.3 PROFIL ADMINISTRATIF ET FINANCEMENT.....	5
1.4 CENTRE D'INNOVATION EN INFRASTRUCTURES.....	5
<b>2. RÉTROSPECTIVE DU T2 DE 2017-2018.....</b>	<b>8</b>
2.1 SOMMAIRE.....	8
2.2 PERSPECTIVES.....	9
<b>3. ANALYSE DES RÉSULTATS FINANCIERS.....</b>	<b>11</b>
3.1 RÉSULTAT DES OPÉRATIONS.....	11
3.2 FLUX DE TRÉSORERIE.....	13
3.3 ENJEUX STRATÉGIQUES ET RISQUES.....	13
3.4 RAPPORT SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS.....	22
<b>4. ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS INTÉRIMAIRES DE PJCCI.....</b>	<b>24</b>
4.1 RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE.....	24
4.2 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 SEPTEMBRE 2017.....	25
4.3 ÉTAT DES RÉSULTATS POUR LES SIX (6) MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE 2017.....	26
4.4 ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE POUR LES SIX (6) MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE 2017.....	27
4.5 ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR LES SIX (6) MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE 2017.....	28
4.6 NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS INTÉRIMAIRES.....	29



**+ SECTION 1**  
STATUT





# 1. STATUT

PJCCI a été constituée le 3 novembre 1978 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Jusqu'au 30 septembre 1998, elle était une société d'État filiale à propriété exclusive de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent (AVMSL).

Le 1<sup>er</sup> octobre 1998, elle est devenue une filiale à 100% de La Société des ponts fédéraux Limitée (SPFL), une société d'État mandataire mère inscrite à la Partie I de l'Annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP).

Le 13 février 2014, PJCCI est devenue société d'État mère inscrite à la Partie I de l'Annexe III de la LGFP. À titre de société d'État, PJCCI est assujettie à la partie X de la LGFP.

De plus, PJCCI est une société d'État mandataire de Sa Majesté en vertu du *Règlement sur les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.* (DORS/98-568).

## 1.1 MANDAT

PJCCI est gestionnaire de tous les ponts et tunnels de juridiction fédérale situés dans la grande région métropolitaine de Montréal soit les ponts Champlain et Jacques-Cartier, le pont de contournement de l'Île des Sœurs, la section fédérale du pont Honoré-Mercier, ainsi que leurs approches, le tunnel Melocheville et deux infrastructures connexes, soit la section fédérale de l'autoroute Bonaventure et l'Estacade du pont Champlain.

Pour chacune de ces infrastructures, PJCCI est responsable :

- + des opérations;
- + des inspections;
- + de l'entretien;
- + des réparations et/ou de la réhabilitation;
- + de la sécurité;
- + de la coordination avec les intervenants municipaux et provinciaux;
- + de la gestion des sites contaminés.

## 1.2 MISSION, VISION ET VALEURS

### **Notre mission**

Gérer de manière systémique afin d'assurer la sécurité et la pérennité des infrastructures majeures qui lui sont confiées en préconisant une approche de développement durable.

### **Notre vision**

Devenir un chef de file en gestion d'infrastructures majeures à titre d'expert innovant, de leader en mobilité et d'acteur social et urbain.

### **Nos valeurs**

L'esprit d'équipe, la transparence, la rigueur, l'innovation et l'engagement constituent les valeurs dont PJCCI s'est dotée dans l'accomplissement de sa mission.

## 1.3 PROFIL ADMINISTRATIF ET FINANCEMENT

Les principales activités de PJCCI sont réparties dans deux (2) domaines précis, soit l'exploitation et les services administratifs. L'exploitation inclut la planification, l'ingénierie, l'environnement, le bureau de projets Champlain, la construction et opérations et entretien. Ces groupes sont appuyés par un expert en gestion de projets et un conseiller en santé et sécurité au travail. Le bureau de projets Champlain assure la réalisation du programme d'entretien majeur du pont Champlain actuel et offre son support à INFC dans le cadre du projet CNPC. Des services administratifs, tels que les Affaires juridiques, l'Approvisionnement, les Finances, les Technologies de l'information, les Ressources humaines et les Communications soutiennent ces secteurs.

Les services Planification, Environnement, Ingénierie et Construction planifient et gèrent les activités ayant trait à la gestion des actifs et aux principaux projets de construction, de réfection et de réparation se rapportant aux composantes des ouvrages d'ingénierie civils et routiers, tels que les piles, poutres, tabliers, structures en acier, tunnel, fondations, pavage et peinture ainsi que les composantes mécaniques et électriques associées à ces ouvrages.

Le service Opérations et entretien supervise et gère les contrats de déneigement et d'épandage d'abrasifs, le nettoyage et l'entretien des routes, les aménagements paysagers, le remplacement des glissières de sécurité, l'obturation des fissures et la lubrification des appuis, la réparation des « nids de poules » dans la chaussée et les tabliers de ponts et l'entretien et l'exploitation des systèmes de contrôle des feux de voie et de caméras de surveillance, la distribution électrique et l'éclairage routier.

Les professionnels spécialisés de l'équipe de PJCCI ont un vaste savoir-faire et une grande expérience en gestion des infrastructures de ponts et chaussées ainsi qu'en génie. Les partenariats solides que PJCCI a établis au fil des ans jouent un rôle essentiel dans la gestion de ses infrastructures et dans la réalisation de ses projets.

PJCCI doit assurer la sécurité de ses infrastructures en tout temps. La Société a mis en place des programmes d'inspection jumelés à des relevés détaillés et des investigations supplémentaires, s'assurant ainsi de disposer de l'information pertinente et à jour pour la prise de décisions éclairées relatives aux programmes d'entretien et de réfection à court, moyen et long terme.

PJCCI opère dans un environnement complexe où de nombreux facteurs externes peuvent avoir une incidence sur sa planification. Sur le plan financier, PJCCI maintient sa vigilance en ce qui concerne l'utilisation des fonds publics.

PJCCI est entièrement financée par voie de crédits parlementaires du gouvernement du Canada. Des revenus d'autres sources, tels des baux et des permis contribuent à son financement, mais de façon très minimale. PJCCI doit optimiser les travaux d'entretien et de réfection des infrastructures qui vieillissent afin d'en maximiser la durée de vie et la sécurité.

## 1.4 CENTRE D'INNOVATION EN INFRASTRUCTURES

Depuis sa création en août 2015, le Centre d'innovation en infrastructures (CII) travaille en collaboration avec les divers services de PJCCI et en partenariat avec les groupes de recherche universitaire pour concevoir des outils qui permettront à PJCCI de développer et promouvoir son expertise dans le but d'assurer la pérennité des structures.

En effet, le CII supporte PJCCI dans le développement et l'intégration de solutions novatrices en termes de techniques et de matériaux de construction novateurs en s'appuyant sur une expertise pointue et sur des stratégies globales et durables en lien avec la gestion et l'entretien d'infrastructures majeures dans le but de prolonger leur durée de vie utile.

## Les travaux

Au cours du deuxième trimestre du présent exercice, les activités du CII ont continué à progresser. Les projets du CII en cours de réalisation se déclinent en deux volets.

### 1. Projets de recherche appliquée

En collaboration avec l'École Polytechnique de Montréal et l'Université McGill, trois projets sont en cours sur les bétons fibrés à ultra-hautes performances (BFUP) et le collage de matériaux composites (PRF) pour le renforcement et la réhabilitation durable de piles, de poutres et de dalles de ponts. En collaboration avec l'École Polytechnique de Montréal, un projet visant le développement de nouvelles techniques de renforcement de poutres de pont avec du BFUP ainsi qu'une analyse préliminaire d'éléments sensibles de la portée principale du pont Jacques-Cartier sont également en cours.

De plus, en collaboration avec l'Université Laval, un projet de recherche sur le suivi environnemental de la mise en lumière du pont Jacques-Cartier se poursuit.

### 2. Projets de développement technique

Les études d'évaluation de la performance sismique et l'étude d'un avant-projet de réhabilitation parasismique du pont Jacques-Cartier et du pont Clément ont débuté.

Le contrat relatif à une étude en soufflerie de la capacité portante de la travée principale du pont Jacques-Cartier est en bonne voie.

Trois études internes sont en cours sur les opportunités de prolongation de durée de vie du pont Jacques-Cartier, sur l'amélioration des systèmes de protection des structures et sur les alternatives aux sels de déglacage.

Le CII a raffiné ses orientations et démarré graduellement son plan de fonctionnement en vue d'identifier les besoins en innovation des différents services de PJCCI et développer un plan de rayonnement de son expertise.



# + SECTION 2

RÉTROSPECTIVE DU T2 DE 2017-2018

## 2. RÉTROSPECTIVE DU T2 DE 2017-2018

Ce rapport financier trimestriel a été préparé conformément aux exigences de la LGFP et à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État publiée par le Secrétariat du Conseil du Trésor. Il présente une évaluation des opérations et de la situation financière de PJCCI pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017 (T2). Il doit être lu conjointement avec les états financiers non audités intérimaires et les notes afférentes que renferme le présent document, ainsi qu'avec les états financiers audités annuels et les notes justificatives inclus au rapport annuel de 2016-2017 de PJCCI.

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et sont tirés principalement des états financiers non audités intérimaires de la Société établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCCSP).

Le 16 juillet 2015, par le décret C.P. 2015-1112, son Excellence le Gouverneur Général en conseil a donné instruction à PJCCI, en vertu de l'article 89 de la LGFP :

- a) d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales;
- b) de rendre compte de la mise en œuvre de ces instructions dans son prochain plan d'entreprise.

Le tableau suivant fait état des frais de déplacements, d'accueil et de conférences du 2<sup>e</sup> trimestre de l'exercice financier 2017-2018 :

<i>(En milliers de dollars)</i>	3 mois Trimestre 1	6 mois terminés le 30 septembre 2017
Déplacements	12,5	19,9
Accueil	3,4	6,5
Conférences	23,4	31,3
TOTAL	39,3	57,7

Le 1<sup>er</sup> octobre 2016, Revenu Québec a modifié le statut de PJCCI en ce qui a trait au traitement des taxes de vente. PJCCI s'est ainsi vu octroyer le statut d'« organisme à but non-lucratif (OBNL) », ce qui a eu pour effet de réduire le taux de récupération de la TPS payée par PJCCI de 100% (situation avant le 1<sup>er</sup> octobre 2016) à 50%. Le traitement de la TVQ demeure inchangé, la Société réclamant toujours le remboursement de 50% des sommes payées.

### 2.1 SOMMAIRE

PJCCI déclare un excédent de 28,3 M\$ pour les six (6) mois terminés le 30 septembre 2017 (29,3 M\$ — 2016). Le déficit avant le financement public était de 68,5 M\$ au 30 septembre 2017 (116,9 M\$ — 2016).

Pour l'exercice en cours, les produits totaux cumulés ont été de 0,6 M\$ (0,6 M\$ — 2016). Les produits sont, dans leur ensemble, demeurés stables.



Au cours de la même période, la dette nette diminue de 12,7 M\$ pour atteindre un total de 32 M\$. Les actifs financiers ont diminué de 16,1 M\$. La variation des montants reçus et à recevoir du gouvernement fédéral est principalement à l'origine de ce changement.

Les acquisitions d'immobilisations ont atteint durant le deuxième trimestre de l'exercice en cours 33,2 M\$ (39,8 M\$ — 2017). Elles consistent essentiellement en des dépenses de 4,8 M\$ pour le pont Honoré-Mercier, de 24 M\$ pour le pont Jacques-Cartier et 4,1 M\$ pour l'Estacade.

## 2.2 PERSPECTIVES

Les dépenses d'entretien des ponts et infrastructures connexes demeurent élevées. Les réparations du pont Champlain continuent à mobiliser des dépenses importantes pour adresser les conclusions des derniers rapports d'inspection et des résultats obtenus par l'instrumentation. D'autres projets financés par le gouvernement se poursuivent, y compris les travaux de réfection en cours au pont Honoré-Mercier, à l'Autoroute Bonaventure, à l'Estacade et au pont Jacques-Cartier.

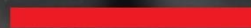
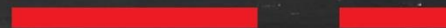
Les travaux d'entretien et de réfection à venir sont encore importants avec la réfection continue ou la construction de projets d'envergure :

1. Afin de maintenir le pont Jacques-Cartier dans une perspective à long terme, PJCCI a développé un plan de réfection majeure portant sur les différents éléments de la structure ainsi que son intégration urbaine;
2. Pour le pont Champlain, les réparations prévues au programme décennal continueront de s'imposer. À ce jour, l'ensemble des poutres de rive ont été renforcées afin d'atténuer les risques associés à leur état. Au niveau des piles et joints, les travaux se poursuivront jusqu'en 2018-2019;
3. Des travaux requis et nécessaires pour le maintien des actifs sont planifiés sur les structures de l'Autoroute Bonaventure, le pont Honoré-Mercier, le tunnel de Melocheville et l'Estacade du pont Champlain;
4. La reconstruction des voies au sol d'une section de l'Autoroute Bonaventure en boulevard urbain est planifiée en collaboration avec la Ville de Montréal;
5. D'importantes mesures d'atténuation environnementales s'imposent pour contenir et traiter les eaux souterraines contaminées sur des terrains gérés par PJCCI dans le secteur de l'autoroute Bonaventure (secteurs Est et Ouest). Dans le secteur Ouest, les travaux de construction de la barrière hydraulique et de l'usine de traitement ont été complétés. Les travaux de rodage de ce système de pompage et traitement sont en cours pour se terminer à l'automne 2017. Le projet du secteur Est est en phase de construction et l'achèvement est prévu au printemps 2018.

PJCCI est fière de son effectif dont la force réside dans son engagement absolu envers l'atteinte de son résultat stratégique. Le financement à long terme fourni par le gouvernement permet de maintenir des infrastructures qui jouent un rôle primordial pour la population et l'économie.



**+ SECTION 3**  
ANALYSE DES RÉSULTATS FINANCIERS



## 3. ANALYSE DES RÉSULTATS FINANCIERS

### 3.1 RÉSULTAT DES OPÉRATIONS

#### 3.1.1 État de la situation financière

##### **Actifs financiers**

Au cours des six (6) mois terminés le 30 septembre 2017, les actifs financiers totaux ont diminué de 16,1 M\$ pour atteindre 85 M\$ comparativement à 101,1 M\$ au 31 mars 2017. Comme au cours des exercices précédents, un facteur déterminant de la variation des actifs financiers est la date de réception des crédits fédéraux qui comprennent le financement pour les grands projets d'investissement et les charges d'exploitation.

La situation de trésorerie nette de PJCCI a augmenté de 14,3 M\$ au cours du T2 pour atteindre un montant de 54,7 M\$ au 30 septembre 2017 (40,4 M\$ au 31 mars 2017). Cette augmentation au cours du trimestre est notamment attribuable à un encaissement des débiteurs.

##### **Passif**

Les créiteurs et charges à payer ont diminué de 10,1 M\$ passant de 79,2 M\$ au 31 mars 2017 à 69,1 M\$ au 30 septembre 2017. Cette diminution est attribuable en grande partie à la variation des activités des différents chantiers en cours.

Pour mener à bien ses grands projets, PJCCI a conclu des contrats de construction qui prévoient la retenue d'une partie du paiement jusqu'à l'achèvement de certains travaux et des garanties contractuelles dans le respect des exigences d'exécution. Ces retenues de garantie ont diminué de 6 M\$ pour atteindre 13,1 M\$ au 30 septembre 2017 (19,1 M\$ au 31 mars 2017). Ces sommes deviendront payables lorsque les travaux et les garanties seront terminés.

Au cours du dernier trimestre, PJCCI a revu les hypothèses sous-jacentes aux obligations environnementales. Une diminution du passif lié à la révision des hypothèses de 0,4 M\$ a été constatée. De plus, les travaux prévus aux secteurs Ouest et Est de l'autoroute Bonaventure ont engendré des dépenses de l'ordre de 12,2 M\$, qui viennent réduire d'autant le passif environnemental. Suite à ces imputations et révisions, les obligations environnementales ont diminué de 12,6 M\$ pour atteindre 34,1 M\$ au 30 septembre 2017 (46,7 M\$ au 31 mars 2017).

##### **Actifs non financiers**

Les immobilisations corporelles ont augmenté de 15,8 M\$ pour atteindre un total de 577,6 M\$ par rapport aux états financiers du 31 mars 2017 (561,8 M\$). Ce total comprend des achats d'immobilisations bruts de 33,2 M\$ moins des charges d'amortissement de 17,4 M\$. Les grands travaux concernés par ces acquisitions sont notamment ceux du pont Honoré-Mercier (4,8 M\$), du pont Jacques-Cartier (24 M\$) et de l'Estacade (4,1 M\$).

Les charges payées d'avance au cours de la période ont diminué de 0,1 M\$. Cette diminution est due notamment à la matérialisation de dépenses payées au cours de la période précédente.

## Financement du gouvernement

Le tableau suivant résume le financement public pour le deuxième trimestre de l'exercice en cours et celui du dernier exercice :

(en milliers de dollars)	Deuxième trimestre		Cumulatif (6 mois)	
	2017-18	2016-17	2017-18	2016-17
Financement public pour les charges d'exploitation	33 070	70 205	63 671	106 345
Financement public pour les immobilisations corporelles	13 261	19 626	33 162	39 817
<b>TOTAL</b>	<b>46 331</b>	<b>89 831</b>	<b>96 833</b>	<b>146 162</b>

La section 3.4 donne les résultats de l'utilisation des crédits parlementaires.

### 3.1.2 Charges

#### Entretien

Les charges d'entretien au cours du deuxième trimestre représentent 87,1 % (89% — T2 2017) des charges totales du trimestre.

Pour les six (6) mois terminés le 30 septembre 2017, les charges d'entretien incluant l'amortissement totalisent 60,2 M\$ et sont principalement réparties comme suit :

- + 6,3 M\$ de travaux pour le pont de contournement de l'Île des Sœurs;
- + 4,4 M\$ de travaux pour le pont Honoré-Mercier;
- + 18,1 M\$ de travaux pour le pont Champlain;
- + 9,7 M\$ de travaux pour le pont Jacques-Cartier;
- + 1,5 M\$ de travaux pour l'autoroute Bonaventure;
- + 1,6 M\$ de travaux pour le tunnel de Melocheville;
- + 12 M\$ de travaux pour l'Estacade;
- + 5,5 M\$ de salaires et avantages sociaux;
- + 1,1 M\$ de travaux pour divers autres projets et équipements.

#### Fonctionnement

Les charges afférentes au fonctionnement au cours des six (6) derniers mois ont été de 1,5 M\$ (1,5 M\$ — T2 2017). Ces chiffres représentent 2,2 % des charges totales (1,3 % — T2 2017).



## Administration

Les charges d'administration pour les six (6) premiers mois sont de 6,6 M\$ et représentent une diminution de 0,3 M\$ par rapport à la même période de l'exercice précédent (6,9 M\$ — T2 2017). Au cours des deux premiers trimestres, les charges d'administration ont représenté 6,5% des charges totales (incluant les acquisitions d'immobilisations). L'objectif de la Société est un maximum de 6%.

### 3.2 FLUX DE TRÉSORERIE

Par rapport au 31 mars 2017, le solde de l'encaisse a augmenté de 14,3 M\$ pour atteindre un montant de 54,6 M\$ (40,3 M\$ au 31 mars 2017).

### 3.3 ENJEUX STRATÉGIQUES ET RISQUES

En tant que société d'État mère, PJCCI doit répondre aux exigences et se conformer aux obligations prescrites par les diverses lois applicables à toutes les sociétés d'État.

#### 3.3.1. Sécurité des ponts

La priorité de PJCCI consiste à assurer la sécurité constante de toutes ses structures ainsi que leur pérennité. PJCCI administre judicieusement ses programmes relatifs aux ponts afin de prolonger le plus possible la durée de vie utile de ceux-ci. À cet effet, un programme d'inspection exhaustif est en place afin de suivre en continu l'état de ces infrastructures et établir les priorités d'intervention. Depuis quelques années, des études de capacité portante ont été entreprises afin de dénoter les éléments structuraux qui requièrent une attention particulière, qu'ils comportent ou non des dégradations visibles lors des inspections.

Les ponts et autres ouvrages gérés par la Société sont âgés et exposés depuis des années à une circulation lourde, à des conditions climatiques rigoureuses et à l'utilisation abondante de sels de voirie. En plus des travaux majeurs terminés ou en cours, ces structures devront faire l'objet de travaux importants au cours des prochaines années. La congestion sur tous les ponts de la Rive-Sud de Montréal ne permet pas de procéder à des travaux majeurs aux périodes de pointe de plus en plus longues, ce qui a un impact direct sur la planification, la réalisation et le coût des réparations. Des travaux majeurs de réfection sont planifiés ou en cours sur toutes les structures afin de maintenir les actifs dans un état acceptable pour assurer la sécurité des usagers et la pérennité des structures. Les inspections, les études de capacité portante et la planification à long terme ainsi que la communication et le partage d'informations sur les enjeux se poursuivent en permanence afin de mitiger les risques des infrastructures.

#### 3.3.2. Financement durable

Dans ses décisions, PJCCI doit constamment considérer la meilleure façon d'utiliser les ressources disponibles pour protéger les actifs qu'elle gère et rencontrer sa mission d'assurer un passage sécuritaire sur ses structures.

Dans le Budget 2014, le gouvernement du Canada a approuvé un financement à PJCCI pour les cinq (5) années subséquentes, soit de 2014-2015 à 2018-2019. PJCCI priorise les travaux en tenant toujours compte, dans un premier temps, de la sécurité des usagers et, dans un deuxième temps, de la mise en place de mesures d'atténuation des risques.

Pour les projets en lien avec les eaux souterraines contaminées du secteur de l'autoroute Bonaventure, PJCCI a reçu du financement dans le Budget 2014 pour les cinq (5) années

subséquentes. PJCCI a également reçu du financement du Plan d'Action pour les sites contaminés fédéraux (PASCf), qui a été renouvelé en février 2016 pour une période de quatre (4) ans avec le PASCf3. Le PASCf ne permet que des projets d'une durée maximale de quatre (4) ans, couvrant la période jusqu'en 2019-2020. Cela représente un véritable défi puisque les projets concernant les eaux souterraines contaminées nécessitent un plan d'action à long terme. Malgré le financement reçu pour les années 2014-2015 à 2018-2019, et les fonds du PASCf, le besoin d'un financement à long terme sur une période de quatorze (14) ans, à partir de 2017-2018 est donc impératif.

### 3.3.3. Gestion des ressources humaines

Compte tenu de l'envergure de son programme d'entretien majeur, PJCCI travaille en partenariat avec l'ensemble des employés et gestionnaires à l'optimisation de sa performance. La réalisation de plusieurs initiatives liées à la gestion par projet, la gestion d'actifs, la gestion de risques et la gestion standardisée des processus se poursuit pour optimiser la performance organisationnelle et ainsi permettre à PJCCI de se doter d'une capacité accrue de mener à terme ses objectifs stratégiques.

En collaboration avec une firme spécialisée en gestion du développement organisationnel, PJCCI a identifié, pour une troisième année consécutive, des stratégies d'apprentissage dans l'action permettant le développement et l'accompagnement des équipes dans l'exécution de leur plan opérationnel. Un programme de formation permet d'appuyer le développement des gestionnaires dans l'application de bonnes pratiques de gestion des ressources humaines et de poursuivre le développement des compétences de l'ensemble des employés en favorisant des formations adaptées aux besoins de PJCCI.

Pour assurer la rétention de son personnel et gérer les vulnérabilités d'expertises causées par les absences ou le départ effectif ou annoncé d'une personne clé de l'organisation, PJCCI poursuit sa démarche vers une culture de développement professionnel. La gestion des talents est un maillon essentiel à notre politique de rétention du personnel. Les prochaines étapes consistent à élaborer les activités d'apprentissage et les aides à la performance afin de capter et documenter les expertises des postes ciblés.

À l'automne 2015, PJCCI a réalisé un diagnostic organisationnel à travers un sondage sur l'engagement auprès de l'ensemble des employés. Cette année, afin de poursuivre ces efforts, la Société a débuté les travaux pour la réalisation d'un deuxième sondage afin de mesurer les indicateurs depuis octobre 2015.

La prévention de la santé mentale au travail prend une place de plus en plus importante au sein de l'organisation. Le programme triennal de santé et mieux-être 2017-2020 est en cours d'élaboration et, pour une deuxième année consécutive, des activités ont débuté au mois de septembre.

Au cours du trimestre, PJCCI a débuté le développement d'un programme sur la diversité en milieu de travail pour lequel un plan de mise en œuvre sera déployé sur plusieurs années.

Une nouvelle convention collective a été signée avec le Syndicat CSN (employés cols bleus). Cette nouvelle convention collective se termine le 31 décembre 2020.

### 3.3.4. Technologies de l'information (TI)

Au printemps dernier, PJCCI a octroyé un contrat pour les services professionnels d'un intégrateur pour l'accompagner dans l'implantation de la gestion électronique de documents (GED). Les travaux d'implantation ont débuté à la fin août 2017 et devraient se poursuivre sur une période de deux (2) ans pour se terminer à l'automne 2019. Ce projet vise

l'implantation de modules de collaboration, intranet, signature électronique et plusieurs outils de classement et de recherche de documents électroniques sous l'environnement SharePoint Online de Microsoft.

Le service des TI a également débuté l'implantation de la suite Office365 de Microsoft en vue de la migration vers les outils en ligne pour assurer une haute disponibilité des courriels et documents ainsi qu'une plateforme unique de partage avec nos collaborateurs externes. De plus, PJCCI a mis en place de nouvelles solutions technologiques pour améliorer la gestion et la surveillance de l'infrastructure réseau, de même que les sauvegardes. Le prochain trimestre permettra de stabiliser les environnements et de finaliser la documentation. L'octroi d'un contrat de vérification de la sécurité (tests d'intrusion) est prévu pour la fin de l'année 2017.

### 3.3.5. Santé et sécurité (SST)

En ligne avec les orientations stratégiques en matière de santé et sécurité au travail, l'équipe SST continue le déploiement de son programme cadre afin de poursuivre l'évolution de la culture SST de la Société. Le suivi des performances SST et l'évolution des activités de prévention sont maintenant assurés via un nouveau tableau de bord qui montre la progression des objectifs SST pour 2017-2018.

Les principales réalisations SST du dernier trimestre sont, entre autres :

- + L'élaboration d'une nouvelle procédure de contrôle et de gestion des visiteurs et autres tiers pour uniformiser les moyens de contrôle utilisés pour resserrer l'accès aux infrastructures, aux chantiers et aux différents bureaux administratifs.
- + La création d'un nouveau processus de gestion des recherches d'incidents, non-conformité, actions correctives et préventives.
- + La révision du schéma de communication des événements SST en fonction du niveau de gravité et des responsabilités de chaque événement.

La collaboration des intervenants des différents services facilite l'adhésion à l'objectif ultime de « Zéro Blessure par Choix ». Cette philosophie s'intègre logiquement et naturellement dans l'approche de développement durable de l'entreprise.

PJCCI poursuit ses efforts afin de maintenir et bonifier les exigences contractuelles des ressources destinées à la santé et sécurité dans les contrats de surveillance et le contrat de gestion globale de la santé et sécurité. L'équipe SST travaille aussi à clarifier les attentes spécifiques associées à la gestion des risques majeurs pour ces types de contrats.

Les membres du comité local en santé et sécurité demeurent impliqués afin d'exercer une influence positive et constructive en SST dans l'organisation. Leurs efforts et ceux des employés contribuent à l'amélioration des mécanismes de prévention et ultimement aux performances.

### 3.3.6. Obligations environnementales

PJCCI participe au PASC, administré par Environnement Canada, pour la mise en place des mesures d'atténuation afin de contenir et de traiter les eaux souterraines contaminées des terrains dans le secteur de l'autoroute Bonaventure (secteurs Est et Ouest) à Montréal en bordure du fleuve St-Laurent. Le projet Solution Bonaventure visant la gestion environnementale des eaux souterraines a ainsi été lancé à l'été 2016. PJCCI collabore aussi avec des propriétaires et des parties intéressées pour partager les connaissances acquises.

Concernant le secteur Est du projet, les travaux sont toujours en cours pour la construction du mur de confinement des hydrocarbures qui devrait être complété à la fin de l'automne 2017. Par la suite, le rodage et la mise en service suivront pour assurer le début de la récupération des hydrocarbures au cours de l'année 2018. En ce qui a trait au plan environnemental pour le secteur Ouest, celui-ci fait l'objet d'un partenariat avec le gouvernement du Québec (ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)), et PJCCI en assume la gestion.

### 3.3.7. Gestion des actifs

De plus en plus, les propriétaires d'infrastructures sont appelés à faire une gestion proactive et systémique de leurs actifs et de se conformer à la notion de développement durable dans leurs choix d'investissements assurant la pérennité de leurs infrastructures. Dans cet esprit, PJCCI a mandaté une firme externe pour effectuer une première évaluation de ses pratiques d'affaires en lien avec la gestion d'actifs par rapport à la norme ISO 55000 avec pour objectif d'aligner les processus d'affaires de l'organisation avec les meilleures pratiques reconnues. Il est à noter qu'à ce jour, seules quelques organisations au Québec ont procédé à une telle évaluation, ce qui démontre la volonté de PJCCI de devenir un chef de file dans la gestion des ouvrages qui lui sont confiés.

Lors de cette première évaluation, PJCCI a été à même de constater qu'elle utilise déjà plusieurs des méthodes systémiques et intégrées quant à la gestion de ses actifs et à la planification de ses projets. Cette évaluation permet à la Société de cibler plus spécifiquement les actions de développement qui lui permettront d'assurer une gestion intégrée et proactive de ses ouvrages, d'avoir une vue globale et à long terme des investissements requis et de s'assurer de maîtriser l'état global de ses ouvrages.

Au cours des prochaines années, PJCCI assurera la mise en place progressive des meilleures pratiques en gestion d'actifs afin d'assurer une gestion optimale visant la prolongation de la durée de vie de ses actifs. En lien avec les thématiques priorisées au premier trimestre, les efforts déployés durant le deuxième trimestre se sont concentrés sur la planification des investissements et la production du plan stratégique. Afin d'améliorer le plan par rapport aux dernières années, un effort additionnel a été déployé pour documenter chacun des projets prévus au plan stratégique. Cette documentation permet, entre autres, de mieux définir les objectifs et enjeux reliés aux projets avant leur lancement, et représente un pas additionnel vers une meilleure gestion des risques de projet.

Pour la deuxième moitié d'année, des analyses de risques des structures seront effectuées permettant ainsi de mieux définir les priorités de réalisation des projets entre eux. De plus, une vision corporative sera énoncée pour chacune des structures, permettant d'aligner les actions de tous les services vers un objectif commun.


### 3.3.8. Grands projets

PJCCI procède actuellement à de grands travaux sur les ponts et structures connexes dont elle est responsable. Voici une description des principales réalisations en T2 :

#### **Pont Jacques-Cartier**

PJCCI a complété les travaux de réfection des tours d'acier et le renforcement de la structure d'acier du côté de Montréal au cours du dernier trimestre. Ces travaux se sont déroulés dans un environnement urbain avec des résidences à proximité ainsi que des rues municipales. La conjonction de ces différentes réalités rendait le projet d'autant plus complexe que des voies de circulation sur le pont devaient être fermées lors de certains travaux critiques demandant d'alléger les charges sur la structure. Habituellement, ce genre





de travaux se réalise de nuit afin de ne pas nuire à la circulation. Toutefois, le bruit généré par le travail sur l'acier dont l'enlèvement de rivets et le boulonnage, limite les plages de travail disponibles étant donné la proximité des résidences. Les enjeux de ce chantier grandement complexe ont nécessité beaucoup de coordination et d'importantes mesures pour minimiser les effets du bruit.

L'autre chantier d'importance au pont Jacques-Cartier a été le parachèvement des travaux visant la mise en lumière du pont. Ce projet, réalisé en collaboration avec la Société des célébrations du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal et le Secrétariat fédéral Canada 150, est maintenant en période de garantie. Pour les deux prochains trimestres, le projet sera en phase de fermeture administrative des contrats, d'élaboration de la documentation et de transfert progressif à l'équipe d'Opérations et entretien de la Société.

Des travaux visant la stabilisation de talus à l'approche Sud-Est du pont Jacques-Cartier ont se sont poursuivis lors du dernier trimestre et sont prévus se terminer au premier trimestre de l'année 2018-19, en avance sur l'échéancier prévu. Ces travaux permettront de maintenir une capacité fonctionnelle de l'approche sud du pont Jacques-Cartier à long terme, en plus de réaménager le trottoir au-dessus du talus et de modifier l'escalier au niveau de la culée afin d'améliorer l'offre aux piétons, le tout en coordination avec la Ville de Longueuil. De plus, une attention particulière a été portée sur l'aménagement paysager du talus attenant au stationnement de la Ville de Longueuil.

Lors du dernier trimestre, PJCCI a lancé un contrat pour la réfection des viaducs C et D à Longueuil. Ces travaux de réfection de béton ont nécessité la réalisation de trois (3) blitz de travaux dans le but de minimiser l'impact sur les citoyens et les usagers. Ces travaux ont été complétés avec un (1) mois d'avance sur l'échéancier initial.

Le projet permettant la ségrégation des piétons et des cyclistes a été lancé au cours du premier trimestre de 2017-18. Les travaux, qui débiteront tardivement à l'automne 2017 pour être complétés au printemps 2018, incluront l'installation d'un escalier reliant le trottoir du pont Jacques-Cartier au boulevard de Maisonneuve, à Montréal.

Considérant la demande sociale et politique de maintenir la piste cyclable en opération durant l'hiver, un avant-projet a été lancé au courant du dernier trimestre afin d'étudier les mesures à mettre en place pour y répondre de manière sécuritaire.

Un nouveau projet a été lancé lors du trimestre T2, lequel couvrira deux volets, soit le planage et le pavage sur la totalité du pont en 2019 et ses approches ainsi que la gestion de l'eau drainée et l'aménagement des terrains sous la section 8 en 2020. Ces travaux permettront à la Société d'assurer l'intégrité de la membrane d'étanchéité existante du tablier. Ils permettront également une mise aux normes environnementales quant à la gestion des eaux en plus de mettre en valeur les terrains par l'aménagement d'un parc linéaire sous et à proximité du pont à Montréal. Le projet étant en phase démarrage, l'adjudication d'un contrat de services professionnels de conception est prévue vers janvier 2018.

Un autre projet, lancé lors du dernier trimestre, est la construction d'un nouveau bâtiment combinant des espaces administratifs et de garage pour l'équipe Opérations et entretien de la Société et l'amélioration de la cour adjacente. Considérant les études qui ont démontré la vétusté des bâtiments actuels, une étude d'avant-projet a été effectuée afin d'analyser les différents scénarios. La solution optimale retenue consiste à construire un nouveau bâtiment combinant garages et bureaux. Compte tenu de la nature du projet, la Société compte se doter des services d'une firme spécialisée en architecture afin d'assurer la conception du bâtiment au début du dernier trimestre de l'année 2017-18.

Un projet est en cours de démarrage qui confirmera la position de la Société en tant que leader dans la gestion de la mobilité. Le projet inclut la construction d'une boucle de fibre optique afin d'assurer la redondance du réseau actuel, la création et l'intégration d'un système intelligent de gestion de la circulation (SIGC) ainsi qu'une bonification des systèmes de comptage véhiculaire. La conception a débuté au cours du dernier trimestre et la mise en marché et l'adjudication du contrat de services professionnels pour le volet SIGC sont prévus au dernier trimestre de 2017-18 tandis que les autres volets ne seront entamés qu'en 2018-19 seulement.

### **Pont Honoré-Mercier**

Au cours du second trimestre de 2016-2017, le projet majeur de renforcement et de remplacement du tablier du pont a été complété sur la section fédérale du pont. À ce jour, il ne reste que le parachèvement des travaux, lequel devrait être complété au dernier trimestre de 2017-2018. Les travaux ont été réalisés par un entrepreneur et des travailleurs Mohawks de la réserve de Kahnawà:ke.

Des travaux de réfection de piles ont débuté et se poursuivront sur plusieurs années. Au cours du troisième trimestre de 2017-18, PJCCI débutera des travaux de peinture au niveau de la structure d'acier et de remplacement de la passerelle d'inspection.

### **Pont Champlain**

Le pont Champlain est en fin de vie utile. Dans le but d'établir une stratégie globale d'entretien du pont jusqu'à sa mise hors service, PJCCI procède d'une façon continue à des inspections, monitoring en temps réel des éléments critiques, ainsi qu'à une veille de la capacité portante de l'ensemble de la structure. Cette stratégie doit assurer que le passage entre la Rive-Sud et l'île de Montréal demeure sécuritaire et efficace jusqu'à l'ouverture du nouveau pont. Des travaux importants à la structure sur des éléments comme les poutres, la dalle, les chevêtres, les fûts et les semelles des piles sont entrepris dans le cadre d'une stratégie globale de maintien suivant un programme décennal. De plus, des réparations aux éléments en acier de la structure de la travée principale et d'autres réparations importantes comme le remplacement des joints de dilatation doivent se poursuivre en continu pour assurer la disponibilité des voies et la sécurité des usagers de la route.

Le programme décennal de grands travaux de maintien du pont amorce sa neuvième année en 2017-2018 et, sans surprise, des signes de détérioration continuent de se manifester puisque la détérioration d'un ouvrage en fin de vie utile a tendance à suivre une courbe exponentielle. Le calendrier annoncé du remplacement du pont d'ici la fin de 2018 nécessite la poursuite des travaux du programme d'entretien majeur, et de continuer de mettre en place des mesures de mitigation qui permettent de gérer adéquatement les risques liés, entre autres, à l'usure des éléments d'une structure en fin de vie utile.

Cette structure vieillissante nécessite un programme d'inspections détaillées dont la fréquence dépasse largement les normes minimales standards reconnues dans l'industrie pour ce type d'ouvrage. De plus, dans le cadre de la stratégie d'atténuation des risques, des instruments de mesure et d'analyse sophistiqués sont en place afin de surveiller le comportement de certains éléments importants du pont, et ce, en temps réel. Dans le même ordre d'idée, plus de 340 capteurs de haute précision ont été installés pour suivre les déformations de certaines poutres. Les données provenant des lectures de ces instruments sont emmagasinées dans une base de données dont les premières lectures datent de janvier 2014. Cet historique, disponible pour chacune des 100 poutres de rive, permet d'apprécier tout changement dans le comportement d'une poutre et de rapidement mettre en œuvre les mesures de mitigation envisagées afin de maintenir le pont ouvert et sécuritaire.

Dans le but de gérer plus efficacement l'ensemble des activités reliées au pont Champlain, le bureau de projets Champlain a été mis en place au début de 2015. L'objectif principal est de regrouper l'ensemble des activités reliées à l'entretien du pont Champlain : l'ingénierie, l'inspection, le suivi du comportement structural et la gestion des contrats de construction. Le bureau de projets Champlain regroupe :

- + Les ressources de PJCCI responsables de la gestion des contrats;
- + Les consultants en structure responsables de l'intégrité structurale du pont - Cowi North America Ltd (COWI) et Stantec Experts-Conseils Ltée (STANTEC);
- + Un consortium de firmes de génie conseil responsable de la surveillance des travaux de construction – Consortium Axor, BPR et SNC-Lavalin (CABS);
- + Un consortium de firmes de génie conseil responsable de l'inspection du pont – Stantec, Cima et EXP (SCE);

Le rapport de 2013 de la firme COWI, anciennement Buckland & Taylor Ltd, a identifié que des investissements additionnels de l'ordre de 389 M\$ étaient requis au cours de la période de 2014-2015 à 2017-2018 afin de maintenir la structure dans un état acceptable. Dans une mesure de gestion des risques et d'utilisation efficiente des fonds, toutes recommandations de COWI ou de Stantec sont révisées par le second consultant ainsi que par un comité d'experts sur lequel siègent deux (2) experts spécialisés en structures.

Les travaux des dernière années ont, entre autres, permis de sécuriser 100% des poutres de rive du pont à l'aide de différents systèmes de renforcement. Le programme de renforcement des poutres de rive s'est complété en mars 2017.


Bien que les poutres de rive soient maintenant totalement supportées par des systèmes de renforcement, PJCCI ne relâche pas ses efforts pour maintenir le pont Champlain sécuritaire. Depuis le début de l'année 2017, les inspections ont montré que la dégradation de la structure se poursuit. Les chevêtres sont un des éléments dont le suivi a été renforcé et sont maintenant inspectés quatre (4) fois par année. PJCCI poursuit sa gestion de risque en élaborant des concepts de renforcement pour les éléments les plus à risque (chevêtres, poutres intérieures et diaphragmes).

En octobre 2011, le gouvernement fédéral a annoncé le projet de corridor du nouveau pont pour le Saint-Laurent et en a confié la gestion à Infrastructure Canada. Le 1er décembre 2013, le gouvernement fédéral a annoncé que le nouveau pont serait en place en 2018. Des mesures proactives sont envisagées au niveau de l'actuel pont Champlain pour parer aux éventualités de retard dans la livraison du nouveau pont.

Le 27 avril 2016, PJCCI a octroyé un contrat pour des services de consultants afin de réaliser une étude d'avant-projet portant sur la déconstruction de l'actuel pont Champlain, selon les principes de développement durable (e.g. le transport des matériaux hors-site, la disposition des rebuts et la réhabilitation du site, etc.) et sur la réalisation d'une évaluation des effets environnementaux du projet.

Cette étude d'avant-projet a pour but d'élaborer divers scénarios et de recommander celui qui sera optimal pour la déconstruction de l'actuel pont Champlain. Les scénarios élaborés doivent faciliter et permettre de définir une orientation définitive et assurer une bonne transition en vue de la réalisation du projet.

L'étude tient compte des différents projets majeurs de la grande région métropolitaine de Montréal, dont le projet de construction du nouveau corridor du pont Champlain, le projet de



développement de la pointe Nord de l'Île-des-Sœurs, les travaux de réaménagement de l'autoroute Bonaventure, le projet de réaménagement de l'échangeur Turcot ainsi que divers autres projets de PJCCI, de la Ville de Montréal et du MTMDET.

L'étude examine différentes méthodes et options de déconstruction pour chacun des quatre champs suivants :

- + Les travaux de déconstruction;
- + Le transport des matériaux;
- + La valorisation des matériaux;
- + La mise en valeur des actifs.

La version finale de l'étude a été reçue en février 2017.

## **Estacade**

Les travaux de renforcement du tablier de l'Estacade et le déplacement de la piste cyclable en site propre sont maintenant complétés. Ces travaux ont été priorisés afin de permettre le passage des véhicules pour l'accès aux sites de mobilisation, tant pour les travaux de maintien de l'actuel pont Champlain que pour les travaux requis dans le cadre du Corridor du nouveau pont Champlain ainsi que d'assurer la sécurité des cyclistes. Suite à la réalisation de ces travaux, une inspection détaillée a été réalisée à l'été 2016 et une étude de capacité portante est en cours afin de statuer sur l'état de l'ouvrage et établir le programme complet de réfection de la structure dont certains éléments avaient déjà été ciblés pour recevoir des réparations. D'ailleurs, un projet pilote pour la réparation des piles (semelles et fûts), poutres et appareils d'appui a démarré à l'automne 2016 en vue de réaliser des travaux à l'été 2018.

En janvier 2017, les résultats préliminaires d'analyses de capacité portante ont démontré, selon les hypothèses émises par le consultant, la fragilité des semelles. Suite à ce constat, un programme de renforcement temporaire de l'ensemble des semelles de cette infrastructure a débuté en février 2017 afin de maintenir ouvert cet important lien pour la construction du nouveau pont Champlain. Le renforcement temporaire de l'ensemble des semelles sera complété à l'automne 2017.

Cet ouvrage, originalement conçu pour arrêter les glaces, est aujourd'hui utilisé comme un pont, et il est donc essentiel d'intervenir pour renforcer les semelles de l'ouvrage qui supportent l'ensemble de la structure. Il y a quelques années, une étude avait démontré que les semelles avaient besoin de réhabilitation. Toutefois, la criticité n'avait pas été estimée au même niveau qu'elle l'est actuellement.

En parallèle aux travaux de renforcement des semelles, un programme d'investigation par carottage est en cours afin de déterminer l'état réel du béton au cœur des semelles et de déterminer plus précisément leur capacité portante. Ces résultats, ainsi que les travaux du projet pilote de l'été 2018, seront utilisés en vue de l'élaboration d'un plan directeur des travaux de la structure de l'Estacade du Pont Champlain.

PJCCI réalise une importante coordination et un suivi serré de l'utilisation de l'Estacade compte tenu de l'utilisation accrue de cet ouvrage pour la réalisation des travaux. Des travaux d'aménagement des approches et des contrôles d'accès ont été complétés en mai 2017.



## **Autoroute Bonaventure**

En plus des travaux reliés aux structures et chaussées de l'autoroute Bonaventure, deux grands chantiers reliés au confinement des eaux souterraines sont réalisés dans ce secteur. Les deux (2) projets sont connus sous le nom de « Solution Bonaventure ». Le chantier du secteur Ouest a été complété pour la partie construction par la mise en place de 39 puits de pompage et la construction d'une usine de traitement des eaux. De plus, La mise en service de l'usine a eu lieu en décembre 2016 et la période de rodage du système de traitement, qui était prévue pour six mois, s'est terminée en septembre 2017. À noter que le site de ces travaux est situé au cœur du chantier de construction du Corridor du nouveau pont Champlain, en dessous de l'extrémité nord du nouveau pont de l'Île des Sœurs. Une grande coordination a donc été nécessaire pour éviter de retarder le chantier du nouveau pont, tout en procédant avec les travaux de construction de ce projet environnemental.

La construction d'un mur de confinement pour la rétention des eaux contaminées, situé tout le long de l'autoroute Bonaventure dans le secteur Est, et démarrée à l'été 2016, s'est poursuivie durant le dernier trimestre. Toutefois, la nature des sols a rendu les opérations de forage très complexes. Les travaux de forage et de construction de l'écran d'étanchéité ont été complétés lors du dernier trimestre. À la suite de ces travaux, l'installation d'un système d'extraction des hydrocarbures a débuté. L'échéancier de ce projet est donc prolongé jusqu'au mois de décembre 2017.

Ces deux chantiers innovateurs et uniques représentent un défi de taille pour l'organisation. Bien que le chantier du secteur Est ait pris du retard en raison de la complexité de réalisation, l'avancement global de ces deux projets stratégiques représente un accomplissement de taille pour nos équipes de projet, de même que pour l'ensemble des partenaires impliqués de près ou de loin dans ce projet.

## **Tunnel de Melocheville**

Un projet d'amélioration de la configuration des systèmes de distribution électrique, des équipements électromécaniques et d'automatisation est en cours. En plus d'assurer la fiabilité du réseau, des travailleurs et des usagers, ces améliorations engendreront des économies substantielles en termes de consommation électrique. Les services de conception ont débuté lors du dernier trimestre en vue de commencer les travaux de construction au premier trimestre de 2018-19.

### 3.4 RAPPORT SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS

Selon la planification, les crédits parlementaires disponibles pour l'exercice en cours sont de 325 M\$.

(en milliers de dollars)	Au trimestre du 30 septembre 2017			Au trimestre du 30 septembre 2016		
	Opérations	Capital	Total	Opérations	Capital	Total
Budget principal des dépenses	213 476	111 483	324 959	227 253	110 745	337 998
<b>Financement disponible</b>	213 476	111 483	324 959	227 253	110 745	337 998
Crédits parlementaires (1)						
+ Utilisés	63 671	33 162	96 833	106 345	39 817	146 162
+ Requis	149 805	78 321	228 126	120 908	70 928	191 836
<b>Total crédits parlementaires</b>	<b>213 476</b>	<b>111 483</b>	<b>324 959</b>	<b>227 253</b>	<b>110 745</b>	<b>337 998</b>

(1) PJCCI ne reçoit généralement son financement qu'une fois les dépenses encourues.



**+ SECTION 4**  
ÉTATS FINANCIERS NON-AUDITÉS  
INTÉRIMAIRES DE PJCCI 2017-2018

## 4. ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS INTÉRIMAIRES DE PJCCI

Pour les six (6) mois terminés le 30 septembre 2017, les états financiers non audités intérimaires de PJCCI ont été préparés par les gestionnaires, révisés par le Comité d'audit et approuvés par le Conseil d'administration de PJCCI. Les vérificateurs externes de PJCCI n'ont pas audité ou révisé ces états financiers non audités intérimaires.

### 4.1 RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (« la Société ») est responsable de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Cette responsabilité implique la sélection de principes comptables appropriés et la capacité de faire preuve de jugement dans l'établissement d'estimations raisonnables.


La direction maintient des systèmes financiers et des contrôles internes appropriés. Ces systèmes et pratiques sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs de la Société sont protégés adéquatement, que ses ressources sont gérées de façon économique et efficiente et que ses opérations sont réalisées avec efficacité. Ces systèmes et pratiques sont également conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les opérations de la Société sont dûment autorisées et effectuées en conformité avec la directive émise en vertu de l'article 89 et la Partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, le *Règlement sur les Ponts Jacques Cartier et Champlain Inc.* de la *Loi maritime du Canada* et les statuts et règlements administratifs de la Société.

Le Conseil d'administration est composé de six (6) administrateurs et du Premier dirigeant de la Société. Celui-ci, par l'entremise du Comité d'audit, veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière et de contrôle interne. Le Comité d'audit rencontre la direction et les auditeurs pour examiner comment chacun s'acquitte de ses responsabilités et pour discuter de l'audit, des contrôles internes et d'autres questions financières pertinentes. Les états financiers sont révisés et approuvés par le Conseil d'administration sur la recommandation du Comité d'audit.

Le vérificateur général du Canada audite les états financiers de la Société et son rapport indique l'étendue de son audit et son opinion sur les états financiers.



Glen P. Carlin, ing., FICl, FSCGC  
Premier dirigeant



Claude Lachance, CPA-CMA, MBA, ASC  
Directeur principal, Administration

21 novembre 2017



## 4.2 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 SEPTEMBRE 2017

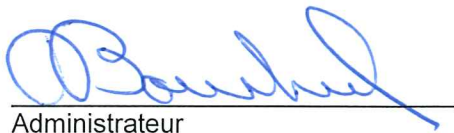
(Non-audité – en dollars canadiens)

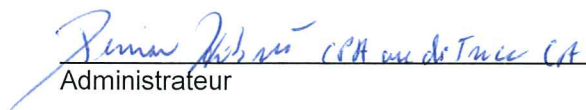
	30 septembre 2017	31 mars 2017
	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>		
+ Trésorerie	54 661 593	40 360 557
+ Débiteurs	30 356 231	60 729 006
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>85 017 824</b>	<b>101 089 563</b>
<b>Passifs</b>		
+ Crédoiteurs et charges à payer	69 057 108	79 156 586
+ Avantages sociaux futurs	653 325	666 898
+ Retenues contractuelles	13 052 035	19 097 776
+ Revenus reportés	163 337	229 813
+ Obligations environnementales (Note 4.6.3)	34 122 410	46 675 271
<b>Total des passifs</b>	<b>117 048 215</b>	<b>145 826 344</b>
<b>Dette nette</b>	<b>(32 030 391)</b>	<b>(44 736 781)</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
+ Immobilisations corporelles (Note 4.6.4)	577 553 504	561 811 621
+ Charges payées d'avance	374 214	498 049
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>577 927 718</b>	<b>562 309 670</b>
<b>Excédent accumulé</b>	<b>545 897 327</b>	<b>517 572 889</b>

### ÉVENTUALITÉS ET PASSIFS ÉVENTUELS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (NOTES 4.6.6 et 4.6.7).

*Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers non-audités intérimaires.*

Approuvé par le Conseil d'administration

  
Administrateur

  
Administrateur



## 4.3 ÉTAT DES RÉSULTATS POUR LES SIX (6) MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE 2017

(Non-audité – en dollars canadiens)

	Douze mois terminés le	Six mois terminés le			
	31 mars 2018	30 septembre 2017		30 septembre 2016	
	Budget	Réel trimestre	Réel cumulatif	Réel trimestre	Réel cumulatif
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>					
+ Baux et permis	599 000	145 652	294 655	147 262	295 371
+ Intérêts	500 000	218 916	334 573	158 289	325 770
+ Autres sources		3 581	4 823	5 390	6 963
<b>Total des revenus</b>	<b>1 099 000</b>	<b>368 149</b>	<b>634 051</b>	<b>310 941</b>	<b>628 104</b>
<b>Charges (note 4.6.9)</b>					
+ Entretien	232 197 000	32 597 510	60 228 251	65 170 327	105 079 055
+ Fonctionnement	3 520 000	769 259	1 511 109	710 758	1 484 628
+ Administration	15 891 000	2 672 639	6 638 409	3 751 957	6 967 291
+ Obligations environnementales	(1 793 000)	(883 856)	765 173	4 018 084	3 986 319
<b>Total des charges</b>	<b>249 815 000</b>	<b>35 155 552</b>	<b>69 142 942</b>	<b>73 651 126</b>	<b>117 517 293</b>
<b>Déficit avant financement du Gouvernement du Canada</b>	<b>(248 716 000)</b>	<b>(34 787 403)</b>	<b>(68 508 891)</b>	<b>(73 340 185)</b>	<b>(116 889 189)</b>
Paiements de transfert (note 4.6.10)	324 959 000	46 331 182	96 833 329	89 831 408	146 162 288
<b>Excédent lié aux activités</b>	<b>76 243 000</b>	<b>11 543 779</b>	<b>28 324 438</b>	<b>16 491 223</b>	<b>29 273 099</b>
<b>Excédent accumulé lié aux activités au début de l'exercice</b>	<b>544 851 000</b>		<b>517 572 889</b>		<b>461 419 341</b>
<b>Excédent accumulé lié aux activités à la fin de l'exercice</b>	<b>621 094 000</b>		<b>545 897 327</b>		<b>490 692 440</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers non-audités intérimaires.

#### 4.4 ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE POUR LES SIX (6) MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE 2017

	Douze mois terminés le	Six mois terminés le			
	31 mars 2018	30 septembre 2017		30 septembre 2016	
	Budget	Réel trimestre	Réel cumulatif	Réel trimestre	Réel cumulatif
	\$			\$	\$
<b>Excédent de l'exercice lié aux activités</b>	<b>76 243 000</b>	<b>11 543 779</b>	<b>28 324 438</b>	<b>16 491 223</b>	<b>29 273 099</b>
+ Acquisition d'immobilisations corporelles (note 4.6.4)	(111 482 000)	(13 260 746)	(33 162 044)	(19 626 390)	(39 817 113)
+ Amortissement des immobilisations corporelles (note 4.6.4)	36 889 000	8 786 554	17 420 161	7 887 802	15 674 930
<b>Total de la variation due au total des immobilisations corporelles</b>	<b>(74 593 000)</b>	<b>(4 474 192)</b>	<b>(15 741 883)</b>	<b>(11 738 588)</b>	<b>(24 142 183)</b>
+ Acquisition de charges payées d'avance	-	(50 810)	(444 103)	(960 999)	(2 865 765)
+ Utilisation de charges payées d'avance	-	282 903	567 938	1 031 644	1 315 256
<b>Total de la variation due aux charges payées d'avance</b>	<b>-</b>	<b>232 093</b>	<b>123 835</b>	<b>70 645</b>	<b>(1 550 509)</b>
<b>Diminution de la dette nette</b>	<b>1 650 000</b>	<b>7 301 680</b>	<b>12 706 390</b>	<b>4 823 280</b>	<b>3 580 407</b>
<b>Dette nette au début de l'exercice</b>	<b>(25 008 000)</b>		<b>(44 736 781)</b>		<b>(41 433 881)</b>
<b>Dette nette à la fin de l'exercice</b>	<b>(23 358 000)</b>		<b>(32 030 391)</b>		<b>(37 853 474)</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers non-audités intérimaires.

## 4.5 ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR LES SIX (6) MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE 2017

	Six mois terminés le			
	30 septembre 2017		30 septembre 2016	
	Réel trimestre	Réel cumulatif	Réel trimestre	Réel cumulatif
	\$	\$		
<b>Activités de fonctionnement</b>				
Excédent de l'exercice	11 543 779	28 324 438	16 491 223	29 273 099
Éléments sans effet sur la trésorerie				
+ Amortissement d'immobilisations corporelles (Note 4.6.4)	8 786 554	17 420 161	7 887 802	15 674 930
+ Augmentation des avantages sociaux futurs	(75 846)	(13 573)	12 443	125 506
+ Diminution des obligations environnementales	(6 982 402)	(12 552 861)	(4 614 803)	(5 149 225)
Variation des éléments non monétaires du fonds de roulement				
+ (Augmentation) diminution des débiteurs	8 349 338	30 372 775	(29 520 042)	(52 584 244)
+ (Diminution) augmentation des créditeurs et frais à payer	(6 031 931)	(21 554 087)	16 089 583	6 149 982
+ Augmentation des retenues	(4 207)	(6 045 741)	924 782	2 587 988
+ (Diminution) augmentation des revenus reportés	(88 918)	(66 476)	(87 901)	(106 083)
+ Diminution (Augmentation) des charges payées d'avance	232 093	123 835	70 645	(1 550 509)
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	15 728 460	36 008 471	7 253 732	(5 578 556)
<b>Activités d'investissement en immobilisation corporelles</b>				
+ Sortie de fonds relatives à l'acquisition d'immobilisations corporelles	(6 989 079)	(21 707 435)	(16 716 206)	(30 737 934)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations corporelles	(6 989 079)	(21 707 435)	(16 716 206)	(30 737 934)
<b>(Diminution) augmentation de la trésorerie</b>	8 739 381	14 301 036	(9 462 474)	(36 316 490)
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		40 360 557		73 996 315
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>		54 661 593		37 676 825

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers non-audités intérimaires.

## 4.6. NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS INTÉRIMAIRES

### 4.6.1. Pouvoirs et activités

La société Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (la « Société »), fut constituée le 3 novembre 1978 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, en tant que filiale en propriété exclusive de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent. Le 1<sup>er</sup> octobre 1998, elle est devenue filiale à 100 % de La Société des ponts fédéraux Limitée (« SPFL »). Le 13 février 2014, en vertu d'un décret du gouverneur en conseil, la SPFL a cédé la totalité de ses actions de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée au ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales au nom de Sa Majesté la Reine du chef du Canada. Depuis ce transfert, la Société est une société d'État mère inscrite à la Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1978, la Société a la responsabilité de la gestion, de l'entretien et du contrôle des ponts Jacques-Cartier et Champlain ainsi que d'une section de l'autoroute Bonaventure. Le 1<sup>er</sup> octobre 1998, conformément à une directive émise par le ministre des Transports, en vertu de la *Loi maritime du Canada*, la Société a obtenu la responsabilité de gérer la section fédérale du pont Honoré-Mercier et le tunnel de Melocheville. Le 2 décembre 1999, la gestion de l'estacade du pont Champlain (régulateur des glaces) a été transférée du ministre des Transports à la Société. Le 1<sup>er</sup> avril 2015, un décret visant le transfert des approches sud et nord du pont Champlain a fait en sorte que la Société n'est plus responsable de la gestion et de l'entretien des terrains et structures constituant les actifs cédés.

En juillet 2015, la Société a reçu une instruction (*C.P. 2015-1112*) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales, et pour rendre compte de la mise en œuvre de cette instruction dans son prochain plan d'entreprise. La Société confirme qu'elle rencontre les exigences de l'instruction depuis décembre 2015.

La Société est non assujettie à l'impôt sur le revenu en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

La Société dépend du Gouvernement du Canada pour son financement

### 4.6.2. Conventions comptables importantes

Ces états financiers ont été dressés par la direction selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCCSP).

Les principales conventions comptables suivies par la Société sont les suivantes :

#### **Transferts gouvernementaux**

Les paiements de transferts gouvernementaux sont comptabilisés comme produits lorsque le transfert est autorisé et que les critères d'admissibilité sont satisfaits, sauf dans la mesure où les stipulations entraînent une obligation qui satisfait à la définition d'un passif. Les

transferts sont comptabilisés comme produits reportés lorsque les stipulations entraînent la création d'un passif. Le revenu est comptabilisé à l'état des résultats à mesure que les stipulations sont rencontrées. Toute portion des transferts gouvernementaux à laquelle la Société a droit, mais qu'elle n'a pas reçu, est comptabilisée au Montant à recevoir du Gouvernement du Canada.

## **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les remplacements et les améliorations importantes qui prolongent la durée de vie des actifs actuels sont capitalisés. Les frais de réparation et d'entretien sont imputés aux résultats au moment où ils sont engagés. Les frais qui permettent d'accroître leur capacité de service, leur sécurité ou leur efficacité sont capitalisés.

Les sommes relatives aux projets en voie de réalisation sont reportées à la rubrique appropriée des immobilisations corporelles lorsque le projet est achevé et elles sont amorties conformément à la politique de la Société.

Les immobilisations reçues sous forme d'apport de ministères, d'organismes et de sociétés d'État relevant du Gouvernement du Canada sont comptabilisées à la juste valeur à la date du transfert.

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile prévue par composante, selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur les périodes suivantes:

- + Ponts et routes entre 5 et 48 ans
- + Véhicules et équipements entre 3 et 10 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats

## **Constataion des revenus**

Les revenus de baux et permis, d'intérêts, et des autres sources sont comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel ils sont gagnés. Les revenus de baux et permis perçus par anticipation sont inscrits comme « Revenus reportés » à l'État de la situation financière.

## **Avantages sociaux futurs**

### *Régime de retraite*

Tous les employés de la Société sont affiliés au Régime de retraite de la fonction publique (« le Régime »). Il s'agit d'un régime contributif à prestations déterminées établi par la loi dont le Gouvernement du Canada est le promoteur. Les employés et la Société doivent verser des cotisations au Régime pour financer le coût des services rendus au cours de l'exercice financier. Aux termes des textes de loi en vigueur, la Société n'a pas d'obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires pour financer le coût des services passés ou des carences de financement du Régime. Par conséquent, les cotisations sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les employés rendent



les services et elles représentent l'obligation totale de la Société au titre des prestations de retraite. La Société n'est pas tenue par la loi de combler les déficits actuariels du Régime.

### *Avantages postérieurs à l'emploi et absences rémunérées*

Les employés ont droit à des jours de congé de maladie et à des indemnités d'accident de travail, tel que le prévoient leurs conditions d'emploi. Les employés de la Société sont assujettis à la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*. Ils se voient verser annuellement la portion non utilisée de leurs jours de congé de maladie. Ces paiements annuels sont comptabilisés directement dans les charges courantes de l'exercice. Avant le 9 décembre 2016, les employés syndiqués accumulaient les jours de congé de maladie non utilisés qui étaient monnayables à leur départ. Suite au renouvellement de leur convention collective en décembre 2016, les syndiqués n'ont plus la possibilité d'accumuler les jours de congé de maladie non utilisés qui étaient monnayables au moment de leur départ. Les employés ayant des soldes de congés non utilisés en banque se sont fait offrir de les conserver jusqu'à leur départ ou de les monnayer. De plus, la Société comptabilise le coût des indemnités d'accident de travail à verser lorsque le fait à l'origine de l'obligation se produit. Le passif que représentent ces avantages est établi selon les hypothèses les plus probables de la direction en matière d'évolution des salaires, de l'âge des employés, des années de service, de la probabilité de départ et de l'espérance de vie moyenne. Ces hypothèses sont révisées annuellement. Les avantages postérieurs à l'emploi et les absences rémunérées sont comptabilisés à la valeur actualisée.

### **Obligations environnementales**

Lorsque la Société accepte la responsabilité face à des sites dont la contamination dépasse les normes environnementales, prévoit d'abandonner des avantages économiques futurs à cet effet et lorsque le montant en cause peut être estimé de façon raisonnable, une obligation au titre de l'assainissement des sites contaminés est comptabilisée à titre de passif à l'État de la situation financière. Les coûts futurs estimatifs sont comptabilisés comme passif et sont basés sur la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs liés aux coûts les plus probables à engager. S'il s'avère impossible de faire une estimation raisonnable du montant, cette situation sera divulguée par voie de note aux états financiers. Les autres charges associées à des mesures environnementales sont comptabilisées comme des dépenses au fur et à mesure qu'elles sont encourues.

### **Instruments financiers**

La Société détermine, évalue et gère les risques financiers afin d'en minimiser l'incidence sur ses résultats et sa situation financière. La Société ne se livre pas à des opérations spéculatives et elle n'utilise pas de dérivés.

La comptabilisation des instruments financiers dépend de leur classification tel que présenté dans le tableau suivant :

CATÉGORIES	INSTRUMENTS FINANCIERS	ÉVALUATION
Actifs financiers	<ul style="list-style-type: none"><li>Trésorerie</li><li>Débiteurs (autre que les taxes à recevoir)</li></ul>	Coût ou coût après amortissement
Passifs financiers	<ul style="list-style-type: none"><li>Créditeurs et charges à payer</li><li>Retenues contractuelles</li></ul>	Coût ou coût après amortissement

## Éventualités

Les passifs éventuels sont des passifs potentiels qui pourraient devenir des passifs réels si un ou des événements futurs se produisent. S'il est probable qu'un événement survienne et qu'une estimation raisonnable du passif à engager peut être faite, une provision est comptabilisée et une charge est enregistrée. Si la probabilité de l'événement n'est pas déterminable ou que le montant en cause ne peut pas être estimé raisonnablement, une éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

## Incertitude relative à la mesure

Lors de la préparation des états financiers, conformément aux NCCSP, la direction doit avoir recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier de façon significative par rapport à ces estimations.

Les principales estimations utilisées dans la préparation de ces états financiers se rapportent notamment à la durée de vie utile des immobilisations corporelles, aux frais courus relatifs aux travaux majeurs de réfection et aux réclamations de fournisseurs, au passif lié aux avantages sociaux futurs, aux coûts prévus découlant des passifs au titre des obligations environnementales ainsi qu'aux éventualités.

## Données budgétaires

Les données budgétaires incluses aux états financiers ont été fournies à titre de comparaison et ont été approuvées par le Conseil d'administration.

### 4.6.3. Obligations environnementales

Périodiquement, la Société procède à un inventaire de toutes ses propriétés dans le but de classer leur état environnemental afin de prioriser les interventions si requises. La Société compte un certain nombre de propriétés dont les sols sont contaminés au-delà des critères acceptables. Les propriétés concernées se situent sous le pont Jacques-Cartier et aux abords de l'autoroute Bonaventure. En ce qui a trait aux terrains sous le pont Jacques-Cartier, des contaminations des eaux et/ou du sol ont été relevées dans le cadre d'exercices de classification, mais des travaux de suivis environnementaux et d'analyses plus poussées sont requis afin de déterminer si la nappe phréatique peut en être affectée et si un exercice de décontamination serait requis. À cet effet, des travaux ont été entrepris au cours de l'exercice 2015-2016. Au 30 septembre 2017, aucun constat final n'a été émis concernant les actions à poser le cas échéant. Actuellement, comme le niveau de contamination, l'impact et les actions à prendre ne peuvent être déterminés, aucun passif environnemental n'a été comptabilisé.

Au 30 septembre 2017, le dossier environnemental prioritaire pour la Société demeure celui des terrains situés dans le secteur de l'autoroute Bonaventure à Montréal. Ces terrains, gérés par la Société depuis 1978, sont situés sur une partie et à proximité d'un ancien site d'enfouissement opéré par la Ville de Montréal de 1866 à 1966. Cet ancien site d'enfouissement couvre plusieurs terrains appartenant à différents propriétaires. Depuis 2003, la Société a effectué des études et des tests de toxicité des eaux souterraines des terrains à cet endroit. Les tests ont révélé des eaux souterraines contaminées au-delà des critères acceptables. Étant donné la complexité du dossier, la présence de nombreux

propriétaires et les coûts importants en cause, le gouvernement fédéral a privilégié le choix de solutions intégrées au problème environnemental de ce site. Ce site peut être divisé en deux portions: soit le secteur Est et le secteur Ouest.

### **Secteur Est**

L'estimation de ce passif est fondée sur une conception détaillée découlant de l'octroi des contrats de surveillance et de construction pour la réalisation des travaux relatifs au système de confinement. En ce qui a trait à l'exploitation du système, les appels d'offres suivront les travaux. Les principales caractéristiques et hypothèses relatives à ce projet sont les suivantes :

- + Les travaux ont débuté en juin 2016 et sont prévus se terminer à la fin de l'automne 2017.
- + L'installation du système de pompage et de traitement a débuté en 2017.
- + Les opérations de confinement et de pompage débuteront en 2017 et s'échelonnent sur une période estimée à quinze (15) ans. La durée du projet ira au-delà de quinze (15) ans mais il est impossible pour le moment de déterminer les coûts au-delà de quinze (15) ans.
- + Il n'y a aucune valeur résiduelle au projet.

### **Secteur Ouest**

La Société a octroyé un contrat pour la construction d'une barrière hydraulique et d'une usine de traitement. Par conséquent, l'évaluation de l'obligation afférente au secteur Ouest repose sur les termes financiers de ce contrat :

- + La construction d'une barrière hydraulique et de l'usine de traitement, débutée en juin 2016, est terminée.
- + La période de rodage des opérations de confinement s'est terminée en septembre 2017. L'exploitation est prévue pour une période estimée à quinze (15) ans. La durée du projet ira au-delà de quinze (15) ans, mais il est impossible de déterminer les coûts au-delà de quinze (15) ans.
- + Pour le projet du secteur Ouest, la portion des coûts assumés par la Société est de 50 % des coûts totaux à encourir.
- + Il n'y a aucune valeur résiduelle au projet.

La Société assurera la gestion de ce projet.

<b>Principales hypothèses</b>		<b>Secteur Est</b>	<b>Secteur Ouest</b>
<b>Au 30 septembre 2017 (31 mars 2017)</b>			

<b>Taux d'actualisation (note1):</b>			
i) Exercices 2017 et 2018	31 mars 2017	0,72 %	0,72 %
	30 septembre 2017	1,58 %	1,58 %
ii) À long terme	31 mars 2017	2,28 %	2,28 %
	30 septembre 2017	2,49 %	2,49 %
<hr/>			
<b>Taux inflation – IPCBNR (note 2) :</b>	31 mars 2017	3,05 %	3,05 %
	Bâtiments non résidentiels 30 septembre 2017	3,19 %	3,19 %
<hr/>			
<b>Facteur de précision</b>		+/-10 %	-
<hr/>			
<b>Fourchette non actualisée et inflationnée :</b>			
Au 31 mars 2017	Minimum	42 158 000 \$	10 607 000 \$
	Maximum	51 526 000 \$	10 607 000 \$
Au 30 septembre 2017	Minimum	29 438 000 \$	10 363 000 \$
	Maximum	35 980 000 \$	10 363 000 \$
<hr/>			
<b>Fourchette actualisée et inflationnée :</b>			
Au 31 mars 2017	Minimum	37 704 000 \$	8 971 271 \$
	Maximum	46 083 000 \$	8 971 271 \$
Au 30 septembre 2017	Minimum	25 268 000 \$	8 854 410 \$
	Maximum	30 883 000 \$	8 854 410 \$
<hr/>			
<b>Provision Passif environnemental</b>		25 268 000 \$	8 854 410 \$

Depuis 2016, aucune fourchette n'est à considérer pour l'obligation relative au secteur Ouest, celle-ci reposant sur les termes financiers du contrat adjudgé pour la réalisation de la solution de décontamination. Pour le secteur Est, la Société juge raisonnable de fixer son évaluation de l'obligation au niveau inférieur de la fourchette des coûts totaux estimatifs actualisés.

En date du 30 septembre 2017, la Société estime un montant de 34 122 410 \$ (46 675 271 \$ en 2017) pour les secteurs Est et Ouest. Ce montant est enregistré à titre d'Obligations environnementales à l'État de la situation financière au 30 septembre 2017.

Note 1 : Taux Rendements d'obligations types du gouvernement canadien

Note 2 : Indice des prix de la construction de bâtiments non résidentiels

#### 4.6.4. Immobilisations corporelles

(non-audités – en dollars canadiens)

	Terrains	Ponts et routes	Véhicules et équipements	Projets en voie de réalisation	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>					
1 <sup>er</sup> avril 2016	5 250 117	517 495 453	4 653 085	154 011 374	681 410 029
+ Acquisition	-	65 389 895	328 552	28 627 521	94 345 968
+ Aliénations	-	(2 350 573)	(552 747)	-	(2 903 320)
+ Transferts	-	118 404 603	-	(118 404 603)	-
<b>31 mars 2017</b>	<b>5 250 117</b>	<b>698 939 378</b>	<b>4 428 890</b>	<b>64 234 292</b>	<b>772 852 677</b>
+ Acquisition	-	21 987 665	863 098	10 311 281	33 162 044
+ Transferts	-	26 749 843	-	(26 749 843)	-
<b>30 septembre 2017</b>	<b>5 250 117</b>	<b>747 676 886</b>	<b>5 291 988</b>	<b>47 795 730</b>	<b>806 014 721</b>
<b>Amortissement accumulé</b>					
1 <sup>er</sup> avril 2016	-	175 487 969	3 740 481	-	179 228 450
+ Amortissement	-	33 098 555	345 628	-	33 444 183
+ Aliénations	-	(1 078 830)	(552 747)	-	(1 631 577)
<b>31 mars 2017</b>	<b>-</b>	<b>207 507 694</b>	<b>3 533 362</b>	<b>-</b>	<b>211 041 056</b>
+ Amortissement	-	17 272 771	147 390	-	17 420 161
<b>30 septembre 2017</b>	<b>-</b>	<b>224 780 465</b>	<b>3 680 752</b>	<b>-</b>	<b>228 461 217</b>
<b>Valeur comptable nette</b>					
<b>31 mars 2017</b>	<b>5 250 117</b>	<b>491 431 684</b>	<b>895 528</b>	<b>64 234 292</b>	<b>561 811 621</b>
<b>30 septembre 2017</b>	<b>5 250 117</b>	<b>522 896 421</b>	<b>1 611 236</b>	<b>47 795 730</b>	<b>577 553 504</b>



#### 4.6.5. Capital-actions

Le capital-actions autorisé est de 50 actions sans valeur nominale et la Société a émis et entièrement libéré une action au montant de 100 \$.

#### 4.6.6. Éventualités

Dans le cours normal de son exploitation, la Société fait l'objet de réclamations ou de poursuites judiciaires dont elle ne peut prédire l'issue avec certitude. La direction a constitué, dans les comptes visés, des provisions qu'elle juge suffisantes et est d'avis que la résolution de telles éventualités ne devrait pas avoir d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

Dans le cadre d'un projet pour des travaux qu'elle faisait exécuter pour elle-même et pour un partenaire et dont elle partage les coûts avec ledit partenaire, la Société a déposé le 23 novembre 2012, auprès de son partenaire, une réclamation pour des coûts supplémentaires encourus ou à encourir par la Société et découlant de décisions dudit partenaire. Pour le moment, la direction estime qu'il lui est impossible d'établir une estimation de l'incidence financière de cette réclamation.

#### 4.6.7. Passifs éventuels liés aux immobilisations corporelles

- a) Un permis a été octroyé à la Société pour placer, maintenir et utiliser un câble pour les signaux de télévision en circuit fermé sur des terrains qui ne lui appartiennent pas. Ce permis, dont le terme est « durant plaisir », contient une clause de résiliation en vertu de laquelle le propriétaire ou la Société peut résilier le permis en tout temps en donnant un avis écrit à l'autre partie. Lors de l'annulation, le permis prévoit que la Société devra enlever immédiatement ses installations, à ses frais, des terrains et lieux du propriétaire, à défaut de quoi le propriétaire les enlèvera et remettra l'emplacement en bon état, aux frais de la Société, ou au choix du propriétaire, celui-ci les conservera sans compensation. Ni le propriétaire des terrains ni la Société n'ont manifesté l'intention de résilier le permis en date du 30 septembre 2017. Comme la date de résiliation éventuelle du permis est indéterminable, aucun passif éventuel lié à cette immobilisation n'a été constaté pour l'exercice en cours.
- b) La Société détient certaines structures érigées sur des terrains dont le propriétaire en a transféré la gestion et l'administration au Gouvernement du Canada. Les documents juridiques de transfert prévoient que, advenant un changement d'utilisation de ces structures par rapport à l'utilisation qui en était faite au moment du transfert, le propriétaire reprendra le contrôle des terrains, et ce, sans aucune indemnité pour les structures construites, à condition qu'elles soient dans un état satisfaisant à la convenance du propriétaire. La Société n'a actuellement aucune intention de modifier l'utilisation actuelle de ces structures. Par conséquent, aucun passif lié à ces immobilisations n'a été constaté dans les états financiers.

#### 4.6.8. Retenues contractuelles

Les retenues contractuelles (incluant les retenues d'exécution et les retenues de garantie) représentent le total des sommes que la Société retient provisoirement sur les sommes dues à des entrepreneurs durant la réalisation des travaux en vue de garantir l'exécution par ces derniers de leurs obligations portant sur les garanties de rectification et de correction des défauts, vices et malfaçons des travaux réalisés. Les périodes de garantie applicables à chacun des contrats débutent à la suite de l'émission du certificat provisoire d'achèvement des travaux visés. La Société procède alors à la remise de la retenue contractuelle de 5 % (désignée « retenue d'exécution ») et retient une nouvelle somme équivalente à 2.5 % à titre

de retenue contractuelle (désignée « retenue de garantie »). Les contrats prévoient que la Société versera la deuxième portion de 2,5 % de la retenue contractuelle (désignée « retenue de garantie ») réduite, le cas échéant, de toute somme due par l'entrepreneur en application des clauses du contrat après l'expiration de la période de garantie.

#### 4.6.9. Charges selon leur objet

<i>en milliers de dollars</i>	30 septembre	
	2017	2016
	\$	\$
Entretien régulier et majeur	35 475 658	82 218 867
Obligations environnementales	765 173	3 986 319
Amortissement des immobilisations corporelles	17 420 161	15 674 930
Salaires et avantages sociaux	8 625 499	8 637 315
Services professionnels	3 813 088	3 640 254
Biens et services	3 043 363	3 359 608
<b>Total des charges</b>	<b>69 142 942</b>	<b>117 517 293</b>

#### 4.6.10. Crédits parlementaires

<i>en milliers de dollars</i>	30 septembre	
	2017	2016
	\$	\$
Crédits parlementaires demandés	101 775 699	143 702 953
Variation des retenues contractuelles à long terme	(4 942 370)	2 459 335
<b>Total des crédits parlementaires constaté à titre de produits</b>	<b>96 833 329</b>	<b>146 162 288</b>
<b>Répartition</b>		
Paiement de transfert pour les charges d'exploitation	63 671 285	106 345 175
Paiement de transfert pour les immobilisations corporelles	33 162 044	39 817 113
	<b>96 833 329</b>	<b>146 162 288</b>



Participez à la conversation

**JacquesCartierChamplain.ca**

Twitter | LinkedIn | Facebook | YouTube

